



QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Budgets proposés pour les comptes
extrabudgétaires en 2008-09****a) Centre international d'informations
de sécurité et de santé au travail (CIS)**

1. On trouvera dans le présent document les prévisions de recettes et de dépenses du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) pour 2008-09; il y est tenu compte des décisions prises par le Conseil d'administration et par la Conférence internationale du Travail lors de l'approbation du programme et budget de l'OIT pour 2008-09.
2. L'élaboration du plan de travail et du budget du CIS pour 2008-09 repose essentiellement sur le paragraphe 213 des Propositions de programme et de budget pour 2008-09¹, présentées à la 298^e session (mars 2007) du Conseil d'administration, aux termes duquel:

Le Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail continuera d'améliorer l'accès aux informations sur la sécurité et la santé au travail dans le monde entier et de développer son réseau.

Les fiches de sécurité chimique et les fiches indiquant les dangers des différents métiers permettront d'élaborer des outils pratiques destinés à l'économie informelle.

3. Le CIS renforcera donc sa position de leader mondial dans la diffusion d'informations en matière de sécurité et de santé au travail, en grande partie à titre gratuit, essentiellement par le biais d'Internet et sur d'autres supports électroniques, mais également sur papier lorsque cette solution est la mieux appropriée.
4. Le CIS consentira de grands efforts pour mettre à jour certains chapitres de l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail du BIT*. Les versions actualisées seront accessibles immédiatement sur Internet et dans le «SafeWork Bookshelf».
5. Le CIS augmentera le volume et l'étendue de ses bases de données, qui sont toutes accessibles sur son site Web, à un rythme plus rapide qu'auparavant. Ainsi, la base de données CISDOC et le Bulletin BIT/CIS qui lui est associé seront augmentés d'environ

¹ Document GB.298/PFA/13.

20 pour cent. Il sera procédé à une refonte approfondie de la collection de lois et règlements sur la sécurité et la santé au travail, afin de la rendre beaucoup plus complète. Un nouvel élément sera ajouté au site Web du CIS qui permettra d'avoir accès aux statistiques en matière de sécurité et de santé au travail dans le monde entier.

6. Le réseau du CIS qui relie des centres nationaux, de collaboration et régionaux sera élargi. Au moins un nouveau centre régional sera créé (pour l'Europe) et, dans certaines régions du monde, le nombre de centres sera augmenté – en particulier dans les Républiques de l'ex-URSS, dans le monde arabe, en Afrique francophone et aux Caraïbes. Le CIS organisera ses réunions annuelles auxquelles participent l'ensemble des membres du réseau ainsi que les réunions régionales qu'il a récemment commencées à tenir, afin d'accroître les échanges régionaux d'informations en matière de sécurité et de santé au travail.
7. Le CIS continuera à participer au programme international sur la sécurité chimique. Il jouera un rôle tout particulièrement actif dans la mise au point d'un nouveau système informatique plus performant pour gérer la collecte multilingue des fiches internationales sur la sécurité des substances chimiques.
8. Le CIS continuera à gérer les fiches internationales de risques par profession. De nouvelles fiches seront élaborées et leur contenu traduit dans plus de langues, en fonction des ressources disponibles et des possibilités.
9. Le CIS continuera à compléter sa collection de fiches internationales de risques par profession et a prévu d'affecter 16 000 dollars des Etats-Unis à l'acquisition de 80 nouvelles fiches qu'il devrait se procurer aux mêmes conditions que les précédentes. Cela portera à environ 150 le nombre total des fiches dans la collection.
10. Le CIS a vu ses recettes augmenter de manière significative durant l'exercice biennal. Cela est dû en partie à un accroissement du volume des ventes de certains de ses produits commerciaux plus élevé que prévu et, dans une moindre mesure, à la baisse du taux de change du dollar par rapport au franc suisse.
11. Il est prévu que les dépenses de personnel et les dépenses non afférentes au personnel, d'un montant de 2 897 747 dollars des Etats-Unis, seront imputées sur le budget ordinaire de l'OIT. En outre, le montant des recettes extrabudgétaires est évalué à 380 000 dollars. Le montant total des dépenses est estimé à 3 644 828 dollars, ce qui laisse un déficit budgétaire de 367 081 dollars à combler par des fonds devant être reportés de l'exercice 2006-07. Les présentes estimations sont établies sur la base du taux de change budgétaire de l'OIT pour 2008-09 (1,23 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis).

Recettes

12. Les recettes extrabudgétaires du CIS, dont le montant est évalué à 380 000 dollars des Etats-Unis pour 2008-09, proviennent principalement de contributions d'organisations nationales et internationales, de rentrées d'argent liées à la vente de produits d'information sur papier et sur CD-ROM, et des redevances liées à l'accès Internet aux bases de données du CIS, y compris l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail*.
13. Les recettes extrabudgétaires dégagées par le CIS devraient dépasser d'environ 85 pour cent le montant prévu dans le budget approuvé pour 2006-07. Cette augmentation résulte d'une forte augmentation inattendue du nombre de clients ayant payé pour acheter des produits du CIS et de la force relative du franc suisse par rapport au dollar des Etats-Unis. Sur la base de ces prévisions, une augmentation de 6 pour cent est prévue pour 2008-09.

Dépenses

14. Le montant total des dépenses pour 2008-09 est estimé à 3 644 828 dollars des Etats-Unis. Elles comprennent 2 897 747 dollars (9/00 années de travail des services organiques, 8/00 années de travail des services généraux [2 705 904 dollars des Etats-Unis au coût standard] et 191 843 dollars des Etats-Unis pour les dépenses non afférentes au personnel) qui devraient être couverts par la contribution du programme et budget de l'OIT pour 2008-09 et 747 081 dollars qui seront financés par des recettes extrabudgétaires. Ce dernier montant comprend 382 281 dollars pour les dépenses de personnel et 364 800 dollars des Etats-Unis pour les autres dépenses. Les dépenses de personnel correspondent à 1/00 année de travail des services organiques et 1/07 année de travail des services généraux, ce qui porte le total des ressources en personnel proposées à 10/00 années de travail des services organiques et 9/07 années de travail des services généraux. Les dépenses non afférentes au personnel proposées pour 2008-09 comprennent notamment:

- l'externalisation d'une large proportion de la production des bases de données bibliographiques, textuelles et numériques et des fiches internationales de risques par profession;
- la production de copies d'archives de documents originaux;
- l'élaboration de programmes informatiques et la fourniture de services;
- l'engagement de personnel d'édition pour l'établissement d'une version actualisée de l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail*;
- l'achat, le renouvellement et la location d'équipements et de matériels essentiels;
- l'achat de livres de référence et autres ouvrages nécessaires;
- la production et les autres coûts liés à la fourniture de matériels dérivés des bases de données CIS;
- l'organisation de réunions de centres nationaux et de collaboration et le financement des voyages permettant d'intensifier les relations avec les centres et d'élargir le réseau;
- l'aide accordée aux représentants de certains centres de pays en développement pour leur permettre de participer aux réunions du CIS.

15. ***La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver le budget des dépenses et des recettes proposé pour 2008-09 pour le compte extrabudgétaire du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail, tel qu'il est exposé en détail dans l'annexe.***

Genève, le 20 septembre 2007.

Point appelant une décision: paragraphe 15.

Annexe

Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS)

Budget des recettes et des dépenses pour la période biennale 2008-09

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>
Etat récapitulatif du budget des recettes et des dépenses	1
Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail en 2008-09	2-8
Budget des recettes détaillé pour 2008-09	9-10
Budget des dépenses détaillé pour 2008-09	11-12

Etat récapitulatif du budget des recettes et des dépenses

1. On trouvera ci-après les prévisions de recettes et de dépenses pour 2008-09 ainsi que les chiffres correspondants pour 2006-07.

Tableau récapitulatif des propositions de recettes et de dépenses pour 2008-09

	2006-07		2008-09
	Budget approuvé (en dollars E.-U.)*	Recettes et dépenses prévisionnelles (en dollars E.-U.)	Propositions de budget (en dollars E.-U.)**
A. Solde reporté de l'exercice précédent	563 855	770 000	669 206
B. Recettes			
Contribution du budget ordinaire de l'OIT	2 696 992	2 696 992	2 897 747
Recettes extrabudgétaires			
Contributions et versements au titre des droits d'auteur	140 000	140 000	164 000
Ventes de services d'informations	60 000	230 000	216 000
Total des recettes extrabudgétaires	200 000	370 000	380 000
C. Total des recettes	2 896 992	3 066 992	3 277 747
D. Total des fonds disponibles	3 460 847	3 836 992	3 946 953
E. Dépenses correspondant à la contribution de l'OIT	2 696 992	2 696 992	2 897 747
F. Dépenses correspondant au compte extrabudgétaire	470 794	470 794	747 081
G. Total des dépenses	3 167 786	3 167 786	3 644 828
H. Solde devant être reporté sur l'exercice suivant	293 061	669 206	302 125

* Taux de change: 1 dollar E.-U. = 1,25 franc suisse. ** Taux de change: 1 dollar E.-U. = 1,23 franc suisse.

Etat récapitulatif des dépenses proposées pour 2008-09 par activité (compte extrabudgétaire et contribution de l'OIT)

Produit/activité	Années/mois de travail		Coût en dollars E.-U.		
	Services organiques	Services généraux	Personnel	Autres dépenses	Total
Amélioration de la protection sociale dans les secteurs formel et informel					
Acquisition et fourniture de connaissances ciblées	3/10	–	752 008	479 903	1 231 911
Partenariats et réseaux	2/10	–	555 832	25 000	580 832
Gestion et coordination	1/00	–	196 176	15 000	211 176
Amélioration de l'impact des normes	0/02	–	32 696	–	32 696
Amélioration des résultats sociaux dans certains secteurs	0/02	–	32 696	12 000	44 696
Appui à la gestion de l'information	–	7/07	891 345	–	891 345
Technologies de l'information	2/00	2/00	627 432	24 740	652 172
Propositions pour 2008-09*	10/00	9/07	3 088 185	556 643	3 644 828
Budget pour 2006-07	10/00	9/07	2 865 680	302 106	3 167 786

* Y compris 9/00 années de travail des services organiques et 8/00 années de travail des services généraux, et 191 843 dollars de coûts non afférents au personnel financés par la contribution de l'OIT.

Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) en 2008-09

2. Le Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) contribue à la réalisation de l'objectif stratégique de l'OIT consistant à accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous en fournissant les outils qui permettront aux mandants de centrer leur action et de prendre des mesures efficaces contre les conditions de travail dangereuses à l'intérieur et aux alentours du lieu de travail. Comme indiqué dans le programme et budget pour 2008-09, le CIS élargira son réseau établi de longue date d'institutions nationales («centres nationaux», «centres régionaux» et «centres de collaboration») afin de fournir au programme focal sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (SafeWork) des canaux de communication par la voie desquels les Etats Membres peuvent recevoir des informations afin de soutenir leur mise en œuvre des normes de l'OIT et l'élaboration de leurs programmes nationaux.
3. Les centres du CIS tiennent une réunion générale par an. En 2008, la réunion se tiendra à Séoul, en République de Corée, parallèlement au XVIII^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail; le lieu où se tiendra la réunion de 2009 n'a pas encore été fixé. Le CIS a par ailleurs l'intention de maintenir la tradition inaugurée en 2005 consistant à tenir au moins une réunion régionale des centres CIS (Europe et Méditerranée, 2005; Amérique latine, 2006; pays arabes, 2007). Ces trois réunions régionales ont permis aux centres du CIS dans des régions particulières de nouer des liens plus solides entre eux ainsi qu'avec le siège du CIS. Le coût de la participation à toutes ces réunions du CIS est supporté par les participants. Toutefois, le CIS souhaiterait commencer à offrir à certains centres nationaux et de collaboration une petite aide financière pour couvrir une partie des coûts des participations aux réunions du CIS. Les autres coûts devant être supportés par le CIS concernent la rémunération du personnel chargé d'organiser les réunions et les frais de voyage du personnel du CIS devant se rendre à des réunions ayant lieu hors de Genève.
4. Le CIS consentira un très grand effort pour mettre à jour certains chapitres de l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail*, les versions actualisées étant mises immédiatement à disposition sur Internet et dans le fonds documentaire «SafeWork Bookshelf».
5. Le CIS continuera à participer aux efforts de collaboration visant à créer des bases de données sur la sécurité et la santé au travail présentées sous forme de fiches techniques facilement consultables; il s'appuiera également sur ses compétences en informatique pour que ces fiches techniques soient rendues encore plus accessibles que jusqu'à présent sur Internet.
6. Le CIS développera ses bases de données traditionnelles et les produits correspondants pendant l'exercice biennal 2008-09. Il augmentera au moins de 20 pour cent le nombre de nouveaux éléments dans ses principales bases de données; il accroîtra la taille de la base de données LEGOSH, qui couvre la législation mondiale en matière de sécurité et de santé au travail, en l'actualisant.
7. Le CIS continuera à transformer ses archives afin qu'elles soient consultables sur machine car, sous leur format actuel de microfiches, elles sont difficiles à consulter. Le CIS envisage de mettre ainsi sous format PDF l'équivalent de quatre années de microfiches.
8. Le CIS envisage aussi d'ajouter un produit entièrement nouveau sur son site: une liste annotée de liens relatifs aux statistiques en matière de maladies et d'accidents sur le lieu de travail dans le monde entier.

Budget des recettes détaillé pour 2008-09

Contributions et droits d'auteur

9. Le montant total des recettes à ce titre est estimé à 164 000 dollars des Etats-Unis. Ces recettes proviennent de deux contributions de la Commission européenne (50 000 euros par an), soit au total 134 000 dollars des redevances d'un montant de 20 000 dollars versées par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'accès en ligne à la base de données du CIS et à l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail* et par Wolters Kluwer-Ovid pour la vente de CD-ROM incluant la base de données bibliographique du CIS, 10 000 dollars provenant de sources diverses.

Vente de services d'information

10. Pour 2008-09, le produit de la vente de services d'information est estimé à 216 000 dollars des Etats-Unis répartis comme suit:
 - 200 000 dollars des Etats-Unis proviendront de la fourniture d'un accès aux archives du CIS sur la sécurité et la santé au travail;
 - 12 000 dollars sont attendus de la US National Library of Medicine pour l'inclusion de certains résumés analytiques du CIS dans la base de données TOXLINE;
 - 4 000 dollars devraient provenir de la vente directe de publications imprimées ou électroniques produites en collaboration avec des centres nationaux ou des centres de collaboration et d'ouvrages de référence individuels (tels que SafeWork Bookshelf).

Budget des dépenses détaillé pour 2008-09

11. Les dépenses pour 2008-09 ont été estimées à partir des coûts et des prix prévus pour la période biennale. Comme dans le programme et budget pour 2008-09, le taux de change franc suisse/dollar a été fixé à 1,23. Le montant estimatif des dépenses qui seront financées par des recettes extrabudgétaires a été évalué sur la base du niveau prévu des recettes et des fonds à reporter de 2006-07. Il sera revu à la hausse ou à la baisse en fonction du montant réel des fonds qui seront reportés de 2006-07 et des recettes qui auront été réalisées. Les dépenses extrabudgétaires consistent en des dépenses de personnel correspondant à 1/00 année de travail des services organiques et 1/07 année de travail de services généraux et en des dépenses non afférentes au personnel s'élevant à 364 800 dollars des Etats-Unis.
12. Le montant total de 556 643 dollars des Etats-Unis proposé pour les autres dépenses couvrira les dépenses liées à la collaboration extérieure, aux travaux en sous-traitance et aux services externes pour la production et la gestion des bases de données du CIS et pour l'adaptation de la documentation aux besoins des utilisateurs, aux frais de développement et de maintenance des sites Web, aux communications, à l'équipement informatique, aux frais d'impression et de reproduction internes et aux coûts liés au renforcement du réseau des centres CIS par l'organisation de réunions et la participation à ces dernières.